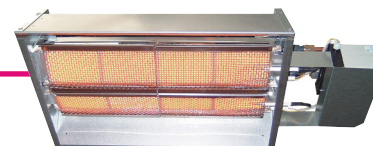


## Produit

### PANNEAUX RADIANTS LUMINEUX GAZ



## Référence

### PR

## Caractéristiques techniques

Modèles PR		PR 7	PR 11	PR 14	PR 22	PR 29	
Hauteur d'installation préconisée	m	4 à 5	4 à 6	5 à 7	5 à 8	7 à 12	
Puissance thermique PCS	kW	6,5	10,5	13,5	21,6	28,5	
Débits gaz	Naturel G20	m <sup>3</sup> /h	0,66	1,03	1,36	2,06	2,72
	Propane G31	kg/h	0,48	0,76	1,00	1,52	2,00
Longueur A	mm	602	871	1140	871	1140	
Largeur B	mm	150	150	150	320	320	
Longueur D	mm	194	194	194	205	205	
Largeur C	mm	315	315	315	435	435	
Poids	kg	11	13	15	18,5	22	
Alimentation électrique	V	mono 230 - 50 Hz					

## Descriptif

Les panneaux radiants PR constituent un système de chauffage «direct», suspendu. Ils sont marqués CE pour la France pour un fonctionnement au gaz naturel ou au propane conformément à la directive européenne 2009/142/CEE applicable aux appareils à gaz.

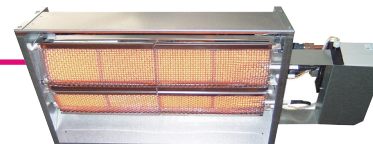
Simple et efficace, ce sont des appareils de production et émission de chaleur par rayonnement haute température par plaquettes céramiques chauffées à 980° C, dont les produits de combustion sont rejetés dans l'ambiance.

### Equipement :

- Brûleur céramique haute température
- Réflecteur en aluminium poli
- Allumage automatique par électrode
- Boîtier de contrôle et de sécurité
- Fixation en 4 points, livraison avec 4 ressorts anti-vibrations et 4 crochets.

## Mise en place

Suspension par câbles en position horizontale ou inclinée à 30°, hauteur mini 3m.



Aucune matière ou matériau combustible ne devra se trouver à proximité immédiate des panneaux.  
L'éloignement minimum est fixé comme suit :

- 1,20 vers le bas
- 0,75 au-dessus du réflecteur
- 0,60 latéralement

Les locaux recevant un appareil fonctionnant au gaz doivent être pourvus d'une aération permanente conformément aux règles en vigueur dans le pays d'installation.

### Produits de combustion :

Les panneaux rayonnants PR rejettent leurs produits de combustion à l'intérieur du local.

La réglementation impose un renouvellement d'air à respecter pour pouvoir faire fonctionner les panneaux radiants.

La norme NF EN13410 et le règlement de sécurité contre l'incendie - Article GZ 21 - imposent un renouvellement d'air de 10 m<sup>3</sup>/h par kW de puissance calorifique installée, auquel il faut ajouter le renouvellement d'air lié à la respiration humaine fixé par le Règlement Sanitaire Départemental.

## Raccordements

### Raccordement gaz :

Il doit être exécuté conformément aux prescriptions relatives aux installations intérieures (DTU 61.1 Installations de gaz).

Prévoir un kit gaz (en option) comprenant : une vanne de barrage, le filtre gaz et un détendeur suivant la pression de distribution.

### Raccordement électrique :

Il doit être réalisé en fonction des normes en vigueur (section des conducteurs, liaison à la terre, sectionneurs, etc...). Alimentation électrique à prévoir : 230 V mono Ph + N : pour tous les modèles.

## Accessoires

Les panneaux radiants PR disposent de nombreux accessoires en option pour s'adapter aux besoins des locaux.

Console d'accrochage mural	GRPRxx	Thermostat à température résultante (maxi 15 PR)	CDTR
Câbles de suspension (Lg 5m)	KIPNx	Boîtier de commande 1 zone (maxi 10 PR)	BR1Z
Kit gaz naturel 20 mbar	KGN20	Coffret de commande 1 zone / 2 zones	CDRxZ
Kit détente gaz naturel 300/20 mbar	KDGNxx	Détecteur monoxyde de carbone (CO)	
Kit détente propane 1,5 bar/37 mbar	KDPxx		
Flexible gaz NF - ERP	FLEXERP		
Flexible gaz industrie	FLEXINDx/x		